

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-125/SG/FIN portant admission à la retraite d'un ancien membre de l'Assemblée territoriale .

n° 73-125/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
24 janvier 1973

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro  
10 février 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Aref Bourhan, ancien membre de l'Assemblée territoriale ayant exercé un mandat électif d'une durée de cinq ans, est admis à faire valoir ses droits à une pension normale pour compter du 1er janvier 1973.